

Ecrit par le 23 décembre 2024

LE SAINT HUBERT/ARONE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 décembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 1 mars 2024 sous réserves d'incidents

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un ASSP en date du 21/02/2024, enregistré au SPFE AVIGNON 1, le 26/02/2024, dossier : 2024 00010399, bordereau : 8404P01 2024 A 00674,

- **LE SAINT HUBERT**, SARL au capital de 38 112,25 €, siège social 1, PL MONTFORT - 84110 VAISON LA ROMAINE, immatriculée sous le n°326 865 490 au RCS d'AVIGNON,

a cédé à :

- **ARONE**, SAS au capital de 10 000 €, siège social 4, PL MONTFORT - 84110 VAISON LA ROMAINE, immatriculée au RCS d'AVIGNON sous le n°983 630 351,

un fonds de commerce d' « Hostellerie », comprenant :

- L'enseigne, nom commercial « HÔTEL BURRHUS », la clientèle et l'achalandage ;
- Le fichier clients ;
- Les noms de domaine et adresses internet ;
- Le bénéfice de l'installation téléphonique ;
- Les autorisations administratives liées à son exploitation,

Ecrit par le 23 décembre 2024

- Tout droit de propriété intellectuelle appartenant à la Société en lien avec l' « Hôtellerie » notamment la marque « Burrhus », marque verbale déposée sur les produits classés 41, 43 selon classification de Nice, enregistrée le 22 mai 2014 - dépôt à l'INPI numéro 4092668 ;

exploité sis 2, Place Monfort - 84110 VAISON LA ROMAINE, moyennant le prix de 700 000 €.

La date d'entrée en jouissance est fixée au 01/02/2024.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales aux adresses suivantes :

- pour la correspondance à l'adresse : Cabinet « SOCOJUR » sis AGROPARC - 805 CHE DES MEINAJARIES, BÂTIMENT LE MONTAIGNE 1 - CS 20017 - 84918 AVIGNON CEDEX 9

- pour la validité, à l'adresse du fonds

Pour avis,

M ASSEO/SARL L INSTANT B & JO



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 décembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 1 mars 2024 sous réserves d'incidents

Ecrit par le 23 décembre 2024

Aux termes d'un acte reçu par Me Hélène DOYER BES, notaire associée à 84200 CARPENTRAS, le 14 février 2024, M. Gérard Albert **ASSEO** demeurant à 84200 CARPENTRAS, 4 rue des Tanneurs, A cédé à la **Sarl L INSTANT B & JO**, au capital de 7500€, dont le siège social est à 84500 CARPENTRAS, 10 place Maurice Charretier immatriculée au RCS d'Avignon n° 981 517 972

Un fonds de commerce de CREPERIE PIZZERIA, vente à emporter, snacking sis et exploité à (84260) CARPENTRAS, 16 place Maurice Charretier, connu sous le nom commercial CREPERIE L HERMINE pour lequel le cédant est immatriculé au RCS d'Avignon n° 351 446 034. Ledit fonds comprenant : la clientèle, le nom commercial, l'achalandage, le droit au bail, la licence restaurant et les objets et matériels servant à son exploitation,

L'entrée en jouissance a été fixée au 14 février 2024.

Moyennant le prix de 35.000 € payé comptant, s'appliquant aux éléments incorporels pour 28.320 € et aux éléments corporels pour 6.680 €

Les oppositions, s'il y a lieu seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales.

Pour la réception des oppositions, élection de domicile est faite tant pour la correspondance et le renvoi des pièces que pour la validité à office notarial D. HIELY et H. DOYER BES 99 avenue du Comtat Venaissin 84200 CARPENTRAS,

Pour unique insertion

LA BRASSERIE/LES COLLEGUES



Attestation de parution sur [echodumardi.com](https://www.echodumardi.com)

Ecrit par le 23 décembre 2024

Date de téléchargement de justificatif : 23 décembre 2024
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 1 mars 2024 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte reçu en date du 01.02.2024 enregistré au SPFE Avignon 1 en date du 13.02.2024 dossier 2024 00007914 référence 8404P01 2024 A 00501

La société **LA BRASSERIE**, SARL au capital de 2 000 euros sis à AVIGNON (84000) 72 rue Guillaume Puy RCS AVIGNON 888 610 664

A cédé à la société **LES COLLEGUES**, SARL au capital de 3 000 euros sis 72 rue Guillaume Puy 84000 en cours d'immatriculation

Un fonds de commerce de bar restaurant connu sous l'enseigne LA BRASSERIE sis 72 rue guillaume Puy 84000 Avignon

Le cessionnaire acquiert la propriété du fonds de commerce à compter de ce jour en dispose de la pleine jouissance à compter de ce même jour

La cession est consentie et acceptée moyennant le pris de 80 000 euros s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 75 000 euros
- au matériel pour 5 000 euros

Les oppositions seront reçues chez Me Annaïg BOQUET-RAULT Avocat sis 45 Cours Sadi Carnot 84300 CAVAILLON dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales

MME MILON/M. AARAS MME TACHFIN

Ecrit par le 23 décembre 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 décembre 2024
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 1 mars 2024 sous réserves d'incidents

INSERTION - Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Stéphanie PENEY, Notaire associé à MAZAN (Vaucluse), le 31 janvier 2024, a été cédé un fonds de commerce par :

Madame Pascale **MILON**, demeurant à MALEMORT-DU-COMTAT (84570) 5 avenue du Docteur Tondut, Divorcée de Monsieur Pierre Joseph SAUVAYRE et non remariée.

A Monsieur Mourad **AARAS**, et Madame Samira **TACHFIN**, demeurant ensemble à CARPENTRAS (84200) 66 rue Val d'Auzon

Un fonds de commerce de fabrication de pizza à emporter sis à CARPENTRAS (84200), 5 avenue Jean-Henri Fabre, connu sous le nom commercial « PIZZAS HERVÉ », pour lequel le cédant est immatriculé au Rcs d'Avignon n° 449867308.

Ledit fonds comprenant la clientèle, le droit au bail, le nom commercial, l'achalandage, et les objets et matériels servant à son exploitation.

L'entrée en jouissance est fixée au 31 janvier 2024.

Moyennant le prix principal de 20.000,00 Euros, s'appliquant aux éléments incorporels pour 17.000,00 euros et aux éléments corporels pour 3.000,00 euros.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales.

Pour la réception des oppositions, élection de domicile est faite tant pour la correspondance des pièces que pour la validité au siège de l'office notarial de Maître Olivier JEANJEAN, notaire à CARPENTRAS (84200), 100 avenue Wislon, où domicile a été élu à cet effet.

Ecrit par le 23 décembre 2024

Pour insertion
Le notaire.

EURL COUPE / MME SPADAFORA

Ecrit par le 23 décembre 2024



Notaire



Ecrit par le 23 décembre 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 décembre 2024
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 1 mars 2024 sous réserves d'incidents



Etude de Maître Nicola SISMONDINI
Notaire à Vedène (Vaucluse)
260 Avenue de la Fonderie
INSERTION - Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Me Nicola SISMONDINI, Notaire titulaire d'un Office Notarial à VEDÈNE(Vaucluse), 260 avenue de la Fonderie, CRPCEN 84067 , le 31 janvier 2024 a été cédé un fonds de commerce par

La Sté **EURL COUPE**, Capital social 1000,00 euros dont le siège est à AVIGNON (84000) 53 rue des Fourbisseurs identifiée au SIREN sous le n°832241053 et immatriculée au RCS d'AVIGNON.

Au profit de Mme Sandy **SPADAFORA**, demeurant à VEDENE (84270) 133 rue des Ives, Divorcée de Monsieur Sylvain Paul ZAMORA.

D'un fonds de commerce de coiffure hommes et femmes sis à AVIGNON (84000), 53 rue des Fourbisseurs, connu sous le nom commercial SALON 53 immatriculé au RCS d'AVIGNON sous le n°832241053.

cession consentie au prix de VINGT-HUIT MILLE EUROS (28 000,00 EUR),

Ecrit par le 23 décembre 2024

Entrée en jouissance le 31/01/2024

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, au siège du Notaire soussigné où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

SAS BC&S/SAS LA BRASSERIE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 décembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 1 mars 2024 sous réserves d'incidents

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date du 25/01/2024 à ST REMY DE PROVENCE (13), enregistré au SDE d'AVIGNON le 30/01/2024, Dossier 2024°00005143 référence 84P01 2024 A 00286, la **SAS BC&S**, vendeur, au

Ecrit par le 23 décembre 2024

capital de 24.000 €, RCS AVIGNON n°799 876 032, demeurant à L'ISLE SUR LA SORGUE (84800), 3 avenue de la Libération, a cédé à la **SAS LA BRASSERIE**, au capital de 1.500 €, RCS ORLEANS n°821 619 079, demeurant à GIEN (45500), 3 rue de la Fabrique, un fonds de commerce de « restauration, débit de boissons », sis et exploité à L'ISLE SUR LA SORGUE (84000), 3 avenue de la Libération, connu sous le nom commercial « HOT & COLD », pour lequel le Vendeur est immatriculé au RCS d'AVIGNON sous le numéro 799 876 032, pour un prix de 220.000 €.

La date de l'entrée en jouissance a été fixée au 25 janvier 2024.

Adresser les oppositions, s'il y a lieu, dans les dix jours de la dernière date des publications légales, à Me Nathalie PASSERON, Avocat, demeurant 12 avenue Eisenhower 84000 AVIGNON, où il est fait élection de domicile.

Le Président

CHEZ GEGENE/LA FAMILLE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 décembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 1 mars 2024 sous réserves d'incidents

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Ecrit par le 23 décembre 2024

Suivant acte reçu par Maître Audrey RIVIERE-TALLON, Notaire, Associée de la « SELARL Audrey RIVIERE-TALLON », titulaire d'un Office Notarial à PIOLENC (Vaucluse), 25 passage du portillon, le 23 janvier 2024, enregistré au SPFE D'AVIGNON I le 29/01/2024 dossier 2024 00004788 référence 8404P01 2024 N 00171 perçu : 1710 € a été cédé par la société dénommée **CHEZ GEGENE**, Société à responsabilité limitée au capital de 500,00 €, dont le siège est à TRAVAILLAN (84850), route nationale, lieudit « Le Village », identifiée au SIREN sous le numéro 453 742 397 et immatriculée au RCS de AVIGNON. A La Société dénommée **LA FAMILLE**, Société à responsabilité limitée (société à associé unique) au capital de 7000,00 €, dont le siège est à TRAVAILLAN (84850), 36 route de Camaret, identifiée au SIREN sous le numéro 982 654 303 et immatriculée au RCS de AVIGNON.

Le fonds de commerce de CAFÉ - RESTAURANT - EPICERIE sis à TRAVAILLAN (84850), 36 route de Camaret, lui appartenant, connu sous le nom commercial « Chez Gégène », et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de AVIGNON, sous le numéro 453 742 397.

Le CESSIONNAIRE est propriétaire du fonds cédé à compter de ce jour et en a la jouissance par la prise de possession réelle et effective à compter de ce même jour.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUATRE-VINGT MILLE EUROS (80?000,00 EUR), s'appliquant : aux éléments incorporels pour SOIXANTE-HUIT MILLE TROIS CENT VINGT EUROS (68?320,00 EUR), au matériel pour ONZE MILLE SIX CENT QUATRE-VINGTS EUROS (11?680,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Maître Audrey RIVIERE-TALLON Notaire à PIOLENC (84420) 25 Passage du Portillon BP 17 où domicile a été élu à cet effet.

Le notaire.

OMBRE ET LUMIERE/LE SALON BY SULLY



Ecrit par le 23 décembre 2024

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 décembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 1 mars 2024 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte reçu en date du 30.11.2023 par Me GIGOI Notaire au sein de la SAS « Patrick MARTINEL, Cathy SASSO, Laurent GIGOI, Amélie COCHET-VILLESECHE et Florence VADERNOTTE-GILLET », Notaires associés sis 6 rue Viala 84000 Avignon enregistré au SPFE AVIGNON 1 le 11.12.2023 DOS 2023 0065012 REF 8404P01 2023 N 02481

La société dénommée **OMBRE ET LUMIERE**, SARL au capital de 20 000 euros dont le siège social est à MORIERES LES AVIGNON (84310) 360 avenue Jean Monnet RCS AVIGNON 498 536 101

A cédé à la société **LE SALON BY SULLY**, SARL au capital de 1000 euros dont le siège social est au 133 avenue de la libération 84270 VEDENE RCS AVIGNON 980 635 809

Un fonds de commerce de salon de coiffure sis à MORIERES LES AVIGNON (84310) 360 avenue Jean Monnet connu sous le nom commercial OMBRE ET LUMIERE

Le cessionnaire est propriétaire du fonds cédé à compter de ce jour et en a la jouissance par la prise de possession réelle et effective à compter de même jour

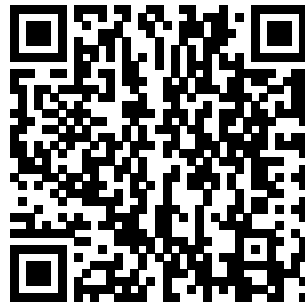
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de TRENTE DEUX MILLE EUROS (32 000,00 EUR) s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour TRENTE DEUX MILLE EUROS (32 000,00 EUR)
- aux matériel non valorisé

Les oppositions seront reçues en l'office de la Patrick MARTINEL, Cathy SASSO, Laurent GIGOI, Amélie COCHET-VILLESECHE et Florence VADERNOTTE-GILLET, Notaires associés sis 6 rue Viala 84000 Avignon dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales

Ecrit par le 23 décembre 2024

DISTRIBUTION CASINO FRANCE/SAS CARPENTRAS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 décembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 1 mars 2024 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte reçu par Me Olivier JEANJEAN, notaire associée à 84200 CARPENTRAS, le 16 janvier 2024, la sas (à associé unique) **DISTRIBUTION CASINO FRANCE**, au capital de 106 801 329 €, dont le siège social est à 42000 SAINT ETIENNE, 1 cours Antoine Guichard, immatriculée au RCS de Saint Etienne n° 428 268 023,

A cédé à la **SAS CARPENTRAS**, SAS au capital de 1.000 €, dont le siège social est à 84200 CARPENTRAS 6 rue des Halles, immatriculée au RCS d'Avignon n° 921 984 878

Un fonds de commerce de Alimentation générale (sans vente d'alcool) sis et exploité à 84200 CARPENTRAS, 12 rue des Halles pour lequel le cédant est immatriculé au RCS d'Avignon n° 428 268 023. Ledit fonds comprenant : la clientèle, le droit au bail, l'achalandage, les objets et matériels servant à son exploitation,

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte

Moyennant le prix de 50.000 € payé comptant, s'appliquant aux éléments incorporels pour 37.500€ et aux

Ecrit par le 23 décembre 2024

éléments corporels pour 12.500€

Les oppositions, s'il y a lieu seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales

Pour la réception des oppositions, élection de domicile est faite tant pour la correspondance et le renvoi des pièces que pour la validité en l'étude de Me JEANJEAN, notaire associé 100 avenue Wilson 84200 CARPENTRAS,

Pour unique insertion

PROMOZONE/ROXA



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 décembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 1 mars 2024 sous réserves d'incidents

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Ecrit par le 23 décembre 2024

Suivant acte SSP du 22/12/2023, enregistré le 08/01/2024, au SIE d'AVIGNON, Dossier 2024 00000629, référence 8404P01 2024 A 00047

La Société **PROMOZONE**, Société à responsabilité limitée au capital de 65.000 €, dont le siège est situé à REMOULINS (30210) Lot Arnedé Activités 301 Rue Marc Seguin, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NIMES sous le n° 431 759 893 a cédé à la société **ROXA**, Société par actions simplifiée au capital de 37.000 €, dont le siège est à AVIGNON, 1117, chemin du Lavarin, Immeuble MC2, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON sous le n° 354 077 653 le fonds de commerce de fournitures, réparations de menuiseries stores et vérandas sis à VEDENE (84270), 699 Avenue Vidier.

Cette vente a été consentie au prix de 60.000 euros, avec entrée en jouissance au 22/12/2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales. Pour la réception des oppositions, élection de domicile est faite pour la validité et pour la correspondance : Maître Pierre-François GIUDICELLI, Avocat au Barreau d'Avignon, 915 Rue Sainte Geneviève, 84000 AVIGNON

M LAFONT/LAFONT STORE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 décembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 1 mars 2024 sous réserves d'incidents

Ecrit par le 23 décembre 2024

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29 novembre 2023 à Avignon, enregistré le 26 décembre 2023 au SIE - Avignon - dossier 202300067667 / référence 8404P012023A03879 :

Monsieur Fabrice Lafont, demeurant Quartier de l'Etang, 84810 Aubignan

A cédé à : **LAFONT STORE SAS** au capital de 7.622,45 euros, sise 914 avenue des Marchés, 84200 Carpentras, immatriculée au greffe d'Avignon sous le numéro 415161777.

Moyennant le prix de 80000 euros son fonds de commerce de sellier garnisseur, fabrication de bâches, parasols et stores exploité 914 avenue des Marchés, 84200 Carpentras.

Entrée en jouissance au 29 novembre 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, pour la validité au 914 avenue des Marchés à Carpentras (84200) et pour la correspondance au cabinet d'avocats FIDAL, 187 rue Jean Dausset à Avignon (84100).

M GAUDEMARD/EVENTS RECEPTION



Attestation de parution sur echodumardi.com

Ecrit par le 23 décembre 2024

Date de téléchargement de justificatif : 23 décembre 2024
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 1 mars 2024 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte reçu par Me Sabrina BARTOLOTTA-L'HÔTE, notaire associée à 84200 CARPENTRAS, le 22 décembre 2023, **M. Serge Yves GAUDEMARD** demeurant à 84160 PUYVERT, 20 ZA La Valette,

A cédé à la **Sas EVENTS RECEPTION**, au capital de 1.000 €, dont le siège social est à 84160 PUYVERT, 19 ZA La Valette immatriculée au RCS d'Avignon n° 982 455 453

Un fonds de commerce de LOCATION DE MATERIEL DE RECEPTION sis et exploité à (84160) PUYVERT, 20 ZA La Valette, connu sous le nom commercial GAUDE LOCATION pour lequel le cédant est immatriculé au RCS d'Avignon n° 327 569 059. Ledit fonds comprenant : la clientèle, le nom commercial, l'achalandage, les objets et matériels servant à son exploitation,

L'entrée en jouissance a été fixée au 22 décembre 2023

Moyennant le prix de 170.000 € payé comptant, s'appliquant aux éléments incorporels pour 110.460 € et aux éléments corporels pour 60.000 €

Les oppositions, s'il y a lieu seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales

Pour la réception des oppositions, élection de domicile est faite tant pour la correspondance et le renvoi des pièces que pour la validité au siège du fonds vendu (84160) PUYVERT, 19 ZA La Valette,

Pour unique insertion